

Pour une renaissance de la Francophonie

Dans un article intitulé : « L'enterrement de la Francophonie est-il programmé ? » et publié le samedi 19 janvier 2008 dans le journal "Le Devoir", l'ex-recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Michel Guillou¹, dresse un constat sévère. « Ce constat » écrit-il, « est partout sans équivoque. Le meilleur baromètre, ce sont les jeunes et, dans mon cas, les étudiants. Certes, l'étudiant du Nord ne connaît pas ou peu la Francophonie, qui est pour lui un non-sujet mais, pour l'étudiant du Sud, c'est plus grave. Il se pose souvent la question de son utilité, allant jusqu'à penser qu'être francophone est un handicap. Il rêve du monde anglo-américain comme passeport vers le développement et la modernité. C'est là la réalité. Il faut la voir en face ».

Ce constat, poursuit-il, touche l'ensemble des locuteurs du français, en tant que langue maternelle ou langue officielle du pays où ils vivent. Pour eux, la Francophonie est inaudible, l'imaginaire francophone est en panne. Même pour ceux qui la soutiennent encore, les sommets francophones se caractérisent par des déclarations creuses et des consensus mous. Le déclin de l'intérêt des politiques est manifeste. Chez les employés de la francophonie institutionnelle, on constate une attitude de soumission, l'incapacité d'affirmer une spécificité, la présence d'un sentiment d'impuissance et, plus généralement, un malaise existentiel généralisé. La Francophonie semble s'être anesthésiée en même temps qu'elle s'est technocratisée.

Toute solution de redressement passe inévitablement par une prise de conscience de la situation actuelle dans ses principaux aspects et par l'élaboration d'un diagnostic clair. Dans cet article, après un bref tour d'horizon, je montrerai que l'évolution de la Francophonie ne doit rien au hasard et que son état actuel est le résultat de plusieurs influences au rang desquelles on peut d'abord mettre la politique d'expansion culturelle et linguistique anglo-saxonne qui dispose de nombreux relais, conscients ou inconscients du rôle qu'ils jouent, dans les divers pays membres de la Francophonie, à la Commission européenne, et ailleurs. L'état actuel de la Francophonie est dû à une reprogrammation des esprits et, aussi, à des conditions précises qui découragent un engagement des populations pour sa promotion et son développement. Ensuite, on verra que la francophonie institutionnelle n'apporte aujourd'hui aucune réponse efficace aux défis qui lui sont posés et que ses responsables jouent un rôle ambigu, qui font souvent le jeu de l'impérialisme linguistique anglo-saxon. Enfin, je m'attèlerai à définir quelques pistes de redressement qu'elle pourrait tenter d'appliquer mais, en tout état de cause, il est important d'éviter toute paresse intellectuelle. Non seulement, il nous faut tourner le dos aux poncifs, aux lieux communs, à une réalité artificiellement embellie et édulcorée qui déclenche les satisfécits des responsables se congratulant réciproquement, mais il faut également faire preuve d'audace dans l'élaboration des conditions permettant un véritable redressement. Dans cette perspective, il est trop tôt pour parler de programmes spécifiques car tout programme ne peut réussir que s'il est mis en place dans un cadre sain. Je m'attacherai donc à définir de telles conditions dans la dernière partie de cet article.

On doit également noter que la francophonie institutionnelle suit de près les pratiques de ses principaux bailleurs de fonds, à savoir les pays de la Francophonie du Nord, c'est-à-dire la France, le Canada-Québec, la Suisse romande et la région Wallonie-Bruxelles. A ce titre, un

¹ Ancien physicien et professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon III). Il y occupe la chaire Senghor de la Francophonie et de la mondialisation.

examen des politiques culturelles et linguistiques des bailleurs de fonds est révélateur puisque la perception des actions de la francophonie institutionnelle est d'abord celle des actions des plus influents de ses pays membres, en termes culturels, politiques, économiques et scientifiques. Si l'on décèle ici et là, dans les pays de la Francophonie du Sud, une volonté de redressement et de valorisation de la Francophonie, rien de significatif ne pourra se faire tant que leur volonté ne sera pas partagée par les pays les plus riches du groupe francophone.

CONTRADICTIONS ET INCOHERENCES

La plupart des programmes de promotion culturelle et linguistique, qui accompagnent souvent ceux d'aide au développement, et qui sont lancés par les plus riches des pays membres de la francophonie institutionnelle, affichent des contradictions et des incohérences de plus en plus flagrantes et qui ont bien sûr un impact direct sur l'influence que ces pays aimeraient pourtant gagner par le biais des financements qu'ils octroient à ces programmes. L'exemple de la France est particulièrement intéressant dans la mesure où ces contradictions et incohérences sont souvent anciennes et qu'on peut les analyser et en déterminer les origines. Souvent, elles annulent ainsi l'impact de programmes pourtant bien conçus par ailleurs. Elles ont aussi, bien sûr, des conséquences économiques puisqu'elles sont en partie responsables des échecs ou de la relative inefficacité des politiques d'expansion commerciale des pays de la Francophonie du Nord, que ce soit dans d'autres pays de la Francophonie, au Sud le plus souvent et, aussi, quelquefois, ailleurs. En effet, elles décrédibilisent et discréditent en amont leurs acteurs économiques qui, souvent, ne se rendent même pas compte qu'ils ont perdu la face avant même d'avoir fait leur travail pour développer de nouveaux marchés, comme c'est le cas au Vietnam, par exemple. Dans tous les cas de figure, une politique culturelle et linguistique réussie prépare le terrain sur les plans économique et politique. La Francophonie ne peut exister si on veut la restreindre aux seuls domaines culturel et linguistique. Elle doit également couvrir les champs politiques, économiques et scientifiques. La Francophonie ne peut fonctionner que si elle est synchronisée et en phase avec les diverses actions des pays membres. Elle n'est pas un simple épiphénomène indépendant du tissu sous-jacent des pays qui la constituent.

Il faut également comprendre, avant tout autre chose, que l'usage d'une langue n'est jamais neutre, sauf s'il s'agit d'une langue artificielle synthétique. En effet, toute langue fait automatiquement référence aux modèles culturels des pays qui la parlent. Par exemple, consentir à utiliser l'anglais comme une sorte d'espéranto des temps modernes est illusoire car, lorsqu'on parle anglais, on va faire constamment référence à des valeurs, à une culture et à des modèles propres à cette langue que l'on intériorise naturellement lorsqu'on en fait l'apprentissage. De fait, lorsqu'on parle anglais, on tend automatiquement et implicitement à faire la promotion de ces valeurs et de cette culture et on valorisera également les modèles qu'elle sous-tend puisqu'on ne citera pas les autres, ceux qui sont spécifiques à d'autres langues. La "neutralité de l'anglais", comme celle de toute autre langue naturelle sous-tendant une culture florissante ou un pays puissant, est donc un mythe. L'usage de l'anglais par les pays de la Francophonie va donc systématiquement occulter, dans un premier temps, et dégrader, dans un deuxième temps, la Francophonie aux yeux de ses interlocuteurs car la promotion d'un modèle concurrent se fait automatiquement au détriment d'un autre, ne serait-ce que par omission.

C'est ainsi que les actions de promotion culturelle et linguistique par les pays de la Francophonie du Nord sont sapées systématiquement par l'usage fréquent de la langue anglaise qui sous-tend implicitement le modèle socio-économique anglo-saxon et promeut

donc implicitement sa culture, ses services et ses produits. Par exemple, le pôle universitaire français au Vietnam fonctionne essentiellement en anglais ainsi que le programme d'ingénieurs d'excellence financé par les services de l'ambassade de France à Hanoï. La conférence annuelle "Rencontres en informatique Vietnam-France", sous l'impulsion de ses organisateurs français et canadiens et tous ex-employés de l'AUF, a récemment banni le français et le vietnamien au profit de la seule langue anglaise pour ses manifestations qui se tiennent exclusivement au Vietnam. Naturellement, la conférence est maintenant sous la houlette de l'organisation étasunienne IEEE², ce qui favorise et renforce sa visibilité et son rôle dans toute la région, au détriment bien sûr de ses équivalents francophones. L'institut de la Francophonie pour l'informatique de Hanoï (IFI), sous l'impulsion de son premier directeur des études, Marc Bouisset, a rendu obligatoire les cours d'anglais pour ses étudiants tandis qu'un ex-directeur de ce même institut, Gilles Richard, voulait y imposer l'anglais comme seule langue d'enseignement... Conséquence immédiate, les lauréats de l'IFI, tout autant que ceux du programme d'ingénieurs d'excellence financé par l'ambassade de France au Vietnam, recherchent par la suite des emplois auprès des sociétés anglo-saxonnes ou à s'inscrire en doctorat aux États-Unis, en Angleterre ou en Australie... Le lycée français de Hanoï, le lycée Alexandre Yersin, espère faire sa promotion auprès des Vietnamiens en faisant valoir l'importance et la qualité de ses cours de langue anglaise alors qu'il est bien évidemment concurrencé par des lycées américains, anglais et australiens qui ont le mérite, eux, d'être authentiquement anglophones...

Toutefois, les incohérences ne s'arrêtent pas là. Par exemple, en Thaïlande, la France finance en assez forte proportion le "Asian Institute of Technology" (AIT) où l'usage du français est inexistant... Il y a quelques années, le conseil d'administration de l'IFI, **par la volonté de ses membres français employés par l'AUF**³, a rejeté une offre de Dassault Systèmes, qui voulait y installer un centre de formation en conception assistée par ordinateur, au motif que cela aurait pu donner un avantage commercial et concurrentiel à une compagnie française au Vietnam ! Il faut se pincer pour être sûr que l'on ne rêve pas ! Non seulement la France finance à fonds perdus l'AIT mais elle rejette explicitement des arrangements qui pourraient raffermir sa position commerciale quand elle en aurait l'occasion !

Sur la scène intérieure des pays qui contribuent le plus à la francophonie institutionnelle, les aberrations se multiplient. En Belgique, l'université catholique de Louvain, pourtant membre de l'AUF, encourage des étudiants étrangers francophones à rédiger leur thèse en anglais, cela en dépit du fait que son président, Marcel Crochet, est membre du conseil d'administration de l'AUF. En Suisse, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), autre membre à part entière de l'AUF, a, sous l'impulsion de son directeur Patrick Aebischer, imposé la langue anglaise comme langue officielle de fonctionnement pour certains départements, au niveau des études supérieures, et la page d'accueil du site réticulaire de l'établissement est d'ailleurs rédigée en anglais. Les étudiants étrangers qui viennent y faire une maîtrise ou un doctorat, et dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, se plaignent souvent d'être dans une sorte de *no man's land* linguistique puisqu'ils ne peuvent acquérir ni la maîtrise de la langue anglaise, dont l'usage imposé demeure celui d'une langue appauvrie et artificielle, ni celle du français, puisqu'ils ne sont pas autorisés à l'utiliser sur leur lieu d'étude et de travail, en dépit du fait qu'il soit pourtant la langue de la communauté dans laquelle ils vivent ! Au Québec, un

² Institute of Electrical and Electronics Engineers. Cet institut chapeaute également une grande partie des activités de recherche en informatique aux États-Unis.

³ Cette organisation, dotée d'un budget annuel global d'environ 50M d'euros, est pourtant financée à hauteur de 85% par la France.

article récent dans le journal montréalais “Le Devoir” intitulé « Angliciser le Québec⁴ » semble caractériser un courant d’opinion de **certaines élites francophones** qui vise à détruire les acquis de la Révolution tranquille, l’émancipation linguistique des francophones et revenir au temps où les Canadiens anglais leur intimaient l’ordre : « Speak white ! » dans les grands magasins du centre-ville de Montréal. En France, Xavier Darcos, ministre de l’Education, déclare que chaque enfant doit devenir bilingue, c’est-à-dire connaître l’anglais aussi bien que sa langue maternelle. Toujours en France, la ratification du protocole de Londres consacre, en France même, l’anglais comme langue primordiale dans les sciences et les techniques. En dépit d’un nombre croissant de plaintes et d’actions en justice, l’imposition de l’anglais en tant que langue de travail continue à se répandre en France, en Belgique, en Suisse et au Québec, même lorsque les employés concernés n’ont aucune interface avec d’authentiques anglophones ! En France, une pétition en faveur du maintien du français dans l’édition scientifique a dû être lancée par l’éditeur Hermès⁵. Toujours en France, dans les hôpitaux, l’acceptation passive de modes d’emploi en anglais pour certains appareils de radiothérapie a abouti à la catastrophe des “irradiés d’Epinal”, dans laquelle plusieurs centaines de patients ont reçu des surdoses de radiations à but thérapeutique entraînant des troubles sérieux, voire la mort des personnes concernées ! En Tunisie, à la suite d’un achat de turbines à gaz de haute puissance fabriquées par Alstom, les Tunisiens ont dû traduire en français et à grands frais des milliers de pages de manuels techniques car les informations relatives aux modes d’emploi et à l’entretien fournies par cette **compagnie française** n’étaient disponibles qu’en anglais ! Ainsi, dans le cadre francophone, l’utilité d’acheter dans un autre pays francophone semble s’amenuiser...

En Europe continentale, que ce soit dans les pays francophones ou ailleurs, on ne compte plus les groupes musicaux qui chantent en anglais ou qui, du moins, essayent de le faire. Lorsque ces derniers arrivent à se faire connaître à l’extérieur du pays, ils sont bien sûr identifiés comme des groupes anglo-saxons et, bien malgré eux, renforcent le prestige de la chanson étasunienne ou anglaise. Pourtant, en France, certains de ces groupes tels que “Daft Punk” et “Air” ont même reçu la récompense de “Chevalier des Arts et des Lettres” de la part du Ministre de la Culture ! Le dernier lauréat du prix Goncourt (2007), Gilles Leroy, s’est vu décerné ce prix pour son dernier livre intitulé “Alabama song”. Comme le titre en anglais l’indique, l’intrigue se déroule aux Etats-Unis et, plus précisément, à Montgomery, en Alabama. Quel que puisse être l’intérêt d’un Français pour ce type de roman, il est peu probable que l’américanotopisme qu’évoque son titre puisse susciter la curiosité d’un étranger, fût-il remarquablement écrit, puisqu’un étranger ne fera jamais un détour par la France pour découvrir ce qui peut éventuellement l’attirer aux États-Unis. C’est là une évidence. Bien sûr, le Goncourt ne résume pas la production d’une rentrée littéraire mais il en est quand même l’illustre représentant...

On note aussi de plus en plus souvent, dans la presse d’Europe continentale et dans les bulletins d’organismes financés par les gouvernements de l’UE, des offres d’emploi à caractère discriminatoire puisqu’ils exigent, non pas la connaissance de la langue anglaise, mais « l’anglais langue maternelle », excluant donc a priori toute personne de pays où cette langue n’a pas, A LA FOIS, le statut de langue nationale et de langue officielle. De toute évidence, tout pays membre de la Francophonie qui tolère ce genre de pratique décrédibilise

⁴ par Roberto Campeón et Emmanuel Dion-Goudreau, Edition du jeudi 28 février 2008. Voir <http://www.ledevoir.com/2008/02/28/178055.html>

⁵ <http://petition.hermespublishing.com/>

toute politique en faveur de l'expansion de la langue française et en condamne l'usage au sein même des pays francophones, et aussi des instances européennes de Bruxelles.

Une énumération complète des aberrations, des incohérences et des contradictions de la politique culturelle et linguistique des pays francophones du Nord des vingt dernières années serait fastidieuse et occuperait au moins le rayon complet d'une bibliothèque ! Il existe plusieurs dizaines de sites réticulaires qui se chargent d'établir la liste des absurdités les plus flagrantes parmi lesquelles il faut au minimum citer celui de l'organisation québécoise "Impératif français", qu'il est facile de trouver sur la Toile, ainsi que l'association "Francophonie Avenir" (A.FR.AV) ou encore "Avenir de la langue française", "Vox Latina" et le cercle "Jeune France".

UN ENCERCLEMENT PROGRAMME

A l'issue de ces observations préliminaires, la plus grande erreur serait de penser qu'une évolution naturelle aurait abouti à la situation actuelle. Bien au contraire, cette situation est le résultat d'actions délibérées mises en œuvre par les pays anglo-saxons disposant de relais efficaces un peu partout sur la planète et, plus particulièrement, en Europe. Ces actions ont abouti à des changements d'opinion et de mentalité et ont agi profondément sur les perceptions des individus. D'un autre côté, des mesures qui détournent naturellement les francophones des intérêts de la Francophonie ont été prises par des gouvernements pourtant francophones, que ce soit au nord comme au sud. Quant aux organismes supranationaux, tels que la Commission européenne, les directives qu'ils édictent visent essentiellement à supprimer la souveraineté des nations et, en priorité, leur souveraineté linguistique, conformément aux vœux de l'empire du moment, c'est-à-dire l'empire étasunien⁶.

On peut déjà le soupçonner lorsqu'on constate la très forte dérive de la Commission européenne vers l'anglais, lorsqu'on découvre que l'usage de l'anglais est imposé à tous ceux qui doivent rédiger des demandes de financement à Bruxelles même quand les protagonistes (demandeurs, évaluateurs, administrateurs et partenaires) sont tous de langue française, lorsqu'on constate que la Commission a imposé, depuis une vingtaine d'années, l'usage exclusif de l'anglais à tous les pays candidats à l'UE dans le cadre de leurs négociations d'entrée... En aucune façon, il ne s'agit d'un effet du hasard ou de l'évolution naturelle des choses...

De plus, les concepts de mondialisation et d'interdépendance ont été abondamment utilisés pour désamorcer toute velléité de faire cavalier seul et de renforcer le sentiment que tous les problèmes sont les problèmes de tous et qui, donc, transcenderaient à la fois les cadres nationaux mais aussi le cadre de certaines alliances ou associations transnationales telles que la Francophonie. Il est clair que les attaques se précisent sur les acquis du traité de Westphalie⁷ qui entérinait le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays étrangers. En effet, un empire doit se réserver le pouvoir d'intervention, mais ce pouvoir d'intervention doit également être conforme à la mise en condition préalable des esprits pour

⁶ A ce titre, la lecture du livre de Pierre Hillard très richement documenté et intitulé : "La marche irrésistible du nouvel ordre mondial", publié aux Editions François-Xavier de Guibert en 2007, constitue une véritable révélation.

⁷ Signé en 1648. Ce traité définit la souveraineté des États même dans le domaine religieux. Il est à la base du principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays étrangers qui est encore appliqué aujourd'hui, mais contredit de plus en plus par la réalité des faits.

qu'il soit accepté. Comme l'écrit Raphaël Dargent⁸, « ce n'est pas la mondialisation qui impose la disparition de la citoyenneté, de la souveraineté populaire ; c'est un projet politique de disparition de toute souveraineté populaire qui cherche sa légitimation par le concept de mondialisation ». En effet, la souveraineté populaire n'a jamais été affectée par des échanges économiques accrus ou par des déplacements plus aisés, mais il est clair que l'on veut s'en servir de prétexte pour combattre la souveraineté tout court à l'avantage de ceux qui auraient intérêt à la faire disparaître pour faire main basse sur des ressources naturelles, par exemple, ou bien pour pouvoir conditionner le peuple de façon à lui faire acquérir de nouvelles habitudes de consommation. Dans un tel cadre, il est donc évident que toute souveraineté nationale ainsi que tout regroupement international basé sur des intérêts communs, une langue commune autre que l'anglais, ou encore une religion commune telle que l'Islam traditionnel, ne peut que constituer un obstacle indésirable à un empire ou encore à une oligarchie internationale cherchant à étendre ses intérêts.

LA CONQUETE DES ESPRITS

“La conquête des esprits” est le titre d'un livre publié par le journaliste Yves Eudes, en 1982. C'est l'objectif du formidable appareil d'exportation culturelle étasunien, forgé dès l'issue de la seconde guerre mondiale et dirigé vers l'ensemble des pays du monde. Révélant le rôle stratégique de l'arme culturelle dans l'affirmation d'une volonté d'hégémonie planétaire, ce livre présentait pour la première fois une étude détaillée des divers organismes qui en sont l'instrument, de leurs mécanismes et de leurs stratégies, infiniment plus discrets et méconnus que ceux des appareils économiques et militaires. On découvrit ainsi comment l'apparition simultanée, dans de nombreux pays, de certains thèmes de débats publics ou de modes intellectuelles ne devait rien au hasard et beaucoup plus à l'action subtile et multiforme de l'*US International Communication Agency*, des *Peace Corps* ou de la *CIA*...

Alors que les vertus de l'action culturelle et linguistique sont souvent dénigrées et minimisées dans les pays francophones, l'inconscience et la méconnaissance règnent à propos des moyens titanesques dont se sont dotés les États-Unis dans ce secteur qui, pour des raisons évidentes, ne reçoivent bien évidemment pas l'attention des médias. « La raison de fond de l'intérêt des États-Unis pour l'exportation culturelle », Eudes écrit, « est que la classe dominante étasunienne est habitée, au moins depuis la Seconde Guerre mondiale, d'un projet cohérent et explicite d'hégémonie planétaire ». Or, les États-Unis savent pertinemment que toute conquête durable suppose à terme l'obtention de l'allégeance des populations ciblées ou, au moins, de ses élites locales. Le meilleur moyen d'y parvenir a toujours été l'intégration, l'assimilation, c'est-à-dire le transfert des valeurs, des principes, des modes de vie et des formes d'expression des nouveaux maîtres vers les nouveaux sujets. Même si elle n'est pas acquise dès la naissance, l'appartenance au groupe fondé sur la pratique d'une culture commune fait naître des liens intimes, irrationnels, intériorisés, et infiniment plus fiables à long terme que la coopération fondée sur l'intérêt économique ou sur l'acceptation rationnelle de principes explicites de fonctionnement. On comprend ainsi que l'effort de colonisation entrepris à diverses époques par diverses puissances s'est appuyé sur le missionariat et la diffusion de la religion qui l'accompagnait. La diffusion de l'Islam suit ou précède de près la conquête arabe qui permet également la diffusion de sa langue. Les croyances religieuses et une langue commune, entraînent des convergences importantes de conception qui sont la base des connivences recherchées entre le peuple dominé et celui qui aspire à dominer.

⁸ “Ils veulent défaire la France. La réalité sur le non-dit des programmes”, L'Age d'homme, 2007.

L'exportation culturelle (dont la religion n'est qu'un des éléments) sous toutes ses formes, apparaît dès lors comme un instrument à part entière pour la conquête, et le maintien et l'extension d'une hégémonie.

Les accords Blum-Byrnes de 1946, entre les États-Unis et la France, sont, s'il en faudrait une, la preuve la plus criante de cet effort du côté du gouvernement américain qui consentit à une annulation partielle de la dette française en contrepartie d'un libre accès au marché de l'audiovisuel français. Depuis cette époque, musique et films anglo-saxons n'ont cessé de déferler non seulement en France mais aussi dans le reste de l'Europe et du monde.

Depuis le début du soulèvement pour l'indépendance des treize colonies, les États-Unis ont un message à livrer à l'humanité entière. Du point de vue étasunien, c'est leur droit et l'une des missions les plus sacrées que leur a déléguée la Providence. L'exportation de la culture et de l'idéologie du "Nouveau monde" est enracinée au plus profond de ce que l'on pourrait appeler la "religion civile" des Etasuniens qui, depuis deux siècles, assure la cohésion et la confiance en soi de ce peuple. Elle constitue l'un des grands volets fondamentaux du messianisme du pays. Les grands principes érigés en dogmes absolus par les Pères fondateurs de la nation justifient et transcendent l'interventionnisme étasunien dans le domaine idéologique plus encore que dans les autres. C'est le domaine par excellence où l'intervention hors des frontières est expressément souhaitée et proclamée officiellement comme juste et nécessaire depuis la naissance des États-Unis comme nation indépendante.

S'il faut, pour les États-Unis, maintenir l'empire à tout prix, il devient de plus en plus nécessaire de masquer les véritables raisons des énergies qui sont déployées pour atteindre ce but tout en prenant des mesures pour transférer les moyens de manipulation au niveau des esprits. Le dispositif prévu à cet effet s'insère jusqu'à s'y fondre dans les réseaux locaux de communication et d'enseignement. En confortant leur hégémonie idéologique sur l'ensemble des couches aisées de nombreuses nations, en s'ingérant dans le dispositif éducatif des nouvelles générations, le but est bien sûr de développer une influence sur, non seulement les comportements, mais aussi sur la production intellectuelle. En INFLECHISSANT cette production intellectuelle générale, on peut ainsi facilement éliminer d'une compétition indésirable d'éventuels prétendants à la suprématie intellectuelle et, surtout, garder la main sur les aspects tangibles de ce que toute suprématie intellectuelle peut engendrer.

Bien entendu, c'est la pénétration initiale qui est la plus ardue et aléatoire, Cependant, sauf exception dont l'Iran de 1979 constitue un bel exemple, les progrès de la culture expansionniste rencontrent chaque jour une résistance moindre, les cultures réceptrices devenant en principe de plus en plus poreuses et malléables. Le même effort a donc un impact sans cesse croissant⁹.

La croyance que le passage massif à l'anglais, qui semble avoir été accompli par certains pays, fut le résultat d'un processus endogène, correspondant à la volonté des décideurs locaux est, souvent, totalement illusoire. A ce titre, l'exemple du Vietnam¹⁰ est particulièrement éclairant. Au début de la décennie 1990-2000, le ministère de l'Éducation vietnamien remplaça effectivement l'enseignement du russe (et plus minoritairement du chinois) par celui de l'anglais. Or, l'économie vietnamienne n'a pu décoller que vers 1995 car ce n'est qu'à cette époque que le gouvernement américain a finalement levé son veto interdisant à la Banque

⁹ Le lecteur trouvera une recension complète de l'ouvrage aujourd'hui oublié d'Yves Eudes à l'adresse suivante : http://www.voxlatina.com/vox_dsp2.php3?art=2064

¹⁰ Pays membre à part entière de la Francophonie avec 0,3% de francophones (statistiques de l'OIF, 2002)

mondiale et au FMI de prêter au Vietnam. Un seul pays, les États-Unis, dispose effectivement du droit de veto au sein de ces deux organismes. On sait aujourd'hui que la levée de ce veto a été subordonnée à plusieurs conditions que le Vietnam devait remplir, notamment de substituer à l'enseignement massif du russe dans toutes les écoles vietnamiennes celui de l'anglais. Il s'agissait bien sûr d'éradiquer le plus rapidement possible l'influence russe et la remplacer par une influence anglo-saxonne et américaine prépondérante dans tous les secteurs de la vie intellectuelle du pays et, surtout, d'aligner l'économie vietnamienne sur les intérêts des pays développés, principalement les États-Unis. En étant le seul pays à posséder le droit de veto au sein de la Banque mondiale et du FMI, les États-Unis ont pu, en plus, utiliser ces institutions afin de faire avancer leurs intérêts spécifiques, tel que ce fut le cas au Vietnam et dans une kyrielle d'autres pays. A ce titre, la naïveté des services culturels de certains pays qui opèrent au Vietnam est désopilante. Est-on ignorant à ce point des dessous de l'action étasunienne ou fait-on semblant de l'être ? Les dés ont toujours été pipés et jetés depuis longtemps par un concurrent direct qui ne sera satisfait que quand les autres auront été totalement et définitivement éliminés !

L'OFFENSIVE BRITANNIQUE

L'Angleterre déploie également un programme de conquête des esprits par le biais de sa représentation à la Commission européenne. Neil Kinnock, ancien vice-président de la Commission européenne, est apparu comme l'un des derniers grands architectes du programme britannique bien qu'il n'ait jamais été investi pour mener à bien une telle mission. Anna-Maria Campogrande, fonctionnaire italienne à la Commission, a bien décortiqué les mécanismes qui ont été utilisés. Les Britanniques n'ont nul besoin de *forma mentis* pour agir. Ils ne raisonnent pas comme nous. Neil Kinnock et ses acolytes ont opéré de manière pragmatique et n'ont jamais eu besoin d'instructions internes pour changer les conditions de fonctionnement interne de la Commission et cela constitue leur force parce qu'on ne sait pas de quel côté les attaquer. Ils ont fait apparaître la diffusion de l'anglais au sein de la Commission comme un fait naturel qui s'est réalisé tout seul, comme par miracle. Il n'y a jamais eu d'instructions internes aux services de la Commission qui consacrent les changements réalisés par Neil Kinnock. Par exemple, la direction générale des Relations extérieures a toujours été un service où la quasi-totalité des documents, des réunions et des instructions était en français pour des raisons évidentes. Nous avons eu des commissaires allemands, anglais et autres sans que cela ait entraîné de changements jusqu'au moment de l'arrivée de Chris Patten en 1999 lequel, du jour au lendemain, a prétendu que tout soit fait en anglais, en l'absence de toute instruction écrite, avec une méthode indigne d'une administration publique plurilingue, mais très efficace. Le cabinet du Commissaire renvoyait tous les papiers qui n'étaient pas en anglais aux responsables des dossiers. Ainsi, un très grand nombre de fonctionnaires non-anglophones ont dû partir avec un avantage supplémentaire pour Chris Patten, qui a pu ainsi se choisir de nouveaux collaborateurs. Il est difficile pour les gens de l'extérieur de comprendre les mécanismes *sui generis* d'une administration publique tels que ceux de la Communauté européenne. Madame Campogrande écrit :

« Compte tenu de l'originalité du système, il y a un problème de communication. Les Anglo-Saxons ont très bien compris les faiblesses du système et y jouent à fond avec des énormes avantages. Au sein des institutions européennes, le défi que les Français et les autres pays du continent européen, qui se réclament du droit écrit, n'ont pas voulu relever, est celui du choix fondamental entre légalité et pragmatisme. Les institutions européennes, plurilingues et multiculturelles, ne peuvent pas fonctionner correctement, uniquement, sur la base de la bonne foi de leurs dirigeants. Cela pouvait marcher

lorsqu'on nous étions six, dix, à la rigueur mais, au point où nous en sommes aujourd'hui, il faut des règles, sous peine de marginalisation des pays qui respectent le plus la loi et la démocratie. Aujourd'hui, le Commissaire aux langues officielles Léonard Orban et son cabinet continuent à fonctionner sur le modèle Kinnock qui prenait ses directives directement du British Council. Neil Kinnock, au cours de ses dix années passées à la Commission, a eu un pouvoir énorme. Il a géré la question linguistique sous ses différents aspects : administration, informatique, traduction, interprétation, éducation. Ces domaines sont aujourd'hui gérés par différents commissaires mais ils continuent, tous, à fonctionner sous le modèle instauré par Neil Kinnock. Aucun des nouveaux commissaires ne s'est posé le problème de remodeler les politiques européennes qui touchent aux langues et à l'éducation dans une optique d'intérêt général. Les théories du British Council qui ont pénétré et imprégné les services de la Commission restent l'évangile. D'ailleurs, immédiatement après son départ de la Commission, Neil Kinnock a été nommé à la tête du British Council. La collusion est évidente pour nous tous ».

Le 17 janvier 2008, le Premier ministre britannique, Gordon Brown, annonçait des plans pour accroître considérablement les moyens d'enseignement de l'anglais sur la scène internationale¹¹. Ses cibles étaient essentiellement les Indes et la Chine. Brown précisait qu'il désirait faire le cadeau de la langue anglaise au monde entier. Les chiffres annoncés étaient impressionnants. Entre autres, la formation de 750.000 nouveaux enseignants d'anglais aux Indes, un pays dont la population est pourtant comptabilisée comme « anglophone » dans les statistiques du British Council sur le nombre de locuteurs d'anglais à l'échelle de la planète. Cependant, en donnant le sentiment que la Grande Bretagne veuille faire don à l'humanité d'un espéranto des temps modernes, Brown est certainement conscient que nul ne peut l'utiliser avec autant d'adresse, de pertinence, de précision, et avec une telle assurance que les natifs anglophones. C'est d'ailleurs pour cela que des multinationales et administrations préfèrent des natifs anglophones pour des postes à hautes responsabilités nécessitant des talents de négociateur (voir Airbus par exemple), participant ainsi à la mise en place d'un régime de type colonial¹², qui est immensément profitable à la Grande Bretagne alors qu'il est excessivement coûteux pour le monde non-anglophone.

Nous pouvons nous souvenir du 17 janvier 2008 comme du jour où la Grande Bretagne a officiellement déclaré la guerre au monde non anglophone. Une guerre qui, semi-officiellement, est en fait menée depuis longtemps. Si les plans de Gordon Brown venaient à être mis en œuvre, une armée de 750.000 enseignants-soldats occuperait à nouveau les Indes qui ont conquis leur indépendance de l'empire colonial britannique en 1947 sous la direction non-violente de Gandhi. Ce même Gandhi qui, en 1908, avait déclaré : « Donner à des millions d'hommes la connaissance de l'anglais, c'est comme les réduire à l'esclavage » et qui, par la suite, a lutté pour que l'hindi soit la langue officielle de son pays, s'opposant courageusement à l'usage de l'anglais imposé aux Indes par la Grande Bretagne. Ce que l'on aurait alors nommé « colonialisme », prend maintenant, dans le vocabulaire du Premier ministre anglais Gordon Brown, l'aspect d'un « cadeau » pour son interprétation très personnelle du « désir de toute l'humanité ».

LA CHASSE AUX HERETIQUES

¹¹ http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/politics/7193681.stm

¹² Cette tendance, dans certains pays, va encore plus loin. C'est ainsi que le successeur de Nobuyuki Idei, ex-PDG de Sony, est l'Américain Howard Stringer, nommé au printemps 2005, qui ne parle pas un mot de japonais, bien qu'il soit à la tête d'une des plus grandes multinationales japonaises !

En 1995, l'ex-président de la république libanaise Charles Hérou finança un concours international dans le but de recueillir les suggestions les plus pertinentes en vue d'une réforme des institutions de la francophonie institutionnelle. En 1996, un jury international décerna des prix à Albert Salon¹³, Jean-Claude Guédon¹⁴ et moi-même. Des discours furent prononcés mais les textes des trois lauréats ne furent publiés qu'un an plus tard et rien ne fut entrepris. Contrairement à la volonté de Charles Hérou¹⁵, on continua à se fier à une caste qui n'est sérieusement préoccupée que par le maintien de ses privilèges pour concevoir, sélectionner et administrer les programmes de la francophonie institutionnelle. Il y a toutefois pire. Sous l'impulsion de leurs dirigeants, les institutions déploient sur le terrain des acteurs qui surprennent par leur neutralité, leur faible engagement et leur absence de conviction. Tout employé qui affiche un peu plus de couleur, d'énergie ou de zèle pour affirmer les actions que la Francophonie est censée mener est rapidement éconduit et renvoyé. Seuls, les fonctionnaires titulaires, qui peuvent toujours se rabattre sur leur poste d'origine, n'ont pas à craindre d'être mis au chômage. Que ce soit au sein des institutions ou au sein des divers ministères des pays du Nord contribuant à la Francophonie, on semble y pourchasser les militants et les plus zélés qui se préoccupent le plus d'en faire avancer les intérêts. Ce qui se passe n'est pas sans rappeler les excès du maccarthysme des années 50, mais à l'envers. De plus, ceux qui dénoncent l'usage croissant de l'anglais dans certains secteurs, comme langue de travail entre employés francophones, comme langue de communication des résultats scientifiques entre chercheurs francophones, son usage exclusif avec de plus en plus d'instances européennes, ceux qui dénoncent l'anglomanie des médias, ceux qui demandent une revitalisation du français font de plus en plus figure de dangereux hérétiques. A l'université et dans les laboratoires de recherche, au CNRS comme à l'institut Pasteur, une telle attitude mène inéluctablement au licenciement pour les contractuels et ceux qui sont en période probatoire, et "au placard" pour les fonctionnaires titulaires, c'est-à-dire à la stagnation dans des fonctions subalternes et à l'absence d'augmentations salariales. En France, au sein des sociétés privées, seules des actions syndicales, comme celles menées par la CFTC, peuvent éviter des représailles de la part du patronat à l'encontre d'employés considérés comme dissidents. Pourtant, des actions en justice pour avoir le droit de travailler en français en France, par exemple, ont été menées avec succès (GEMS, Axa...). Tout cela laisse supposer que la substitution massive du français par l'anglais correspond à des directives édictées aux hauts fonctionnaires, aux présidents des grandes sociétés, aux patrons de la presse et des grands médias. Un véritable tir de barrage se met en place contre les journalistes qui veulent rapporter ces faits dans les journaux ou à la télévision. S'il est encore possible de publier des livres sur le sujet, on est sûr en revanche que leur diffusion par les grands distributeurs sera très limitée ou même nulle. Pourtant, des enquêtes¹⁶ ont révélé que, même en France, la grande majorité de la population demeure très attachée à sa langue et qu'elle est intéressée par la Francophonie. Jamais le divorce entre le peuple et l'élite par rapport à la langue nationale n'a jamais été aussi marqué dans les pays francophones du Nord¹⁷.

D'autre part, les actions de sabotage plus ou moins évidentes sont nombreuses. Tel ou tel ambassadeur d'un éminent pays francophone choisira par exemple l'anglais pour un entretien

¹³ Germaniste, ancien ambassadeur de France, fondateur et animateur de plusieurs associations visant à la promotion de la Francophonie et à la revalorisation de la langue française.

¹⁴ Docteur en histoire des sciences et actuellement professeur à l'université de Montréal.

¹⁵ qui mourut, malheureusement, quelques années après, en 2001.

¹⁶ Sondages SOFRES de 1994, avant le passage de la loi Toubon, qui fut approuvée à plus de 90% des Français. Voir : <http://www.monde-diplomatique.fr/1994/04/CASSEN/400>

¹⁷ Ce fossé si marqué existe aussi dans bien d'autres domaines également tels que les orientations politiques, les choix économiques, l'immigration, le traitement de la délinquance, etc.

à la télévision d'un autre pays membre de la Francophonie¹⁸. Tel ou tel créateur d'un programme institutionnel particulièrement apprécié par ses collaborateurs autochtones en est évincé et doit s'en retirer¹⁹. Sélections sévères du personnel, mais sur des critères contraires aux buts officiellement recherchés ... Bourdes, bévues, négligences et sabotages semblent être au programme des responsables gouvernementaux et des officines commerciales des grandes sociétés industrielles. En retour, dans le monde extérieur, et plus particulièrement dans les pays à tradition autrefois francophone, on peut enregistrer un mépris croissant de tels représentants et des organismes qu'ils représentent et une fuite accélérée hors de la langue française, et qui est, par voie de conséquence, sélectionnée de moins en moins fréquemment comme langue étrangère privilégiée pour l'éducation des jeunes élites, non francophones au départ. C'est le cas en Roumanie et en Asie du sud-est, plus particulièrement au Laos, au Vietnam et au Cambodge.

LES CONDITIONS DU REDRESSEMENT

Faire ce type de constat, faire connaître les conditions qui assurent l'hégémonie de l'anglais, mettre les dirigeants, les directeurs, et tous ceux qui ont un pouvoir décisionnel et financier devant leurs responsabilités, dénoncer la dérive des institutions vers le tout anglais, dénoncer la chasse aux sorcières précédemment décrite et qui se pratique à grande échelle dans les pays francophones du Nord, réclamer et imposer l'usage des langues nationales et officielles dans toutes les circonstances où l'usage des langues étrangères n'est pas indispensable, sont des pas dans la bonne direction. Une dénonciation des abus et la large diffusion des informations est indispensable dans l'optique d'une prise de conscience généralisée des problèmes et des enjeux.

Les conclusions du rapport Grin²⁰ doivent être également largement diffusées. François Grin est spécialiste en économie des langues à l'université de Genève et le Haut conseil de l'évaluation de l'école française, c'est-à-dire le gouvernement, lui a commandé un rapport sur l'enseignement des langues étrangères en France, en 2005. A l'échelle européenne, l'une de ses conclusions est que la focalisation presque exclusive de l'enseignement des langues sur l'anglais entraîne un flux de capitaux équivalent chaque année à plus de 26 milliards d'euros vers l'Angleterre, sans tenir compte des facteurs intangibles qui s'exercent aux dépens des natifs non-anglophones. Selon Grin, l'hégémonie linguistique en faveur de l'anglais serait une fort mauvaise affaire pour la France, la Francophonie ainsi que pour tous les États continentaux de l'Union européenne, voire au-delà des frontières de l'Union. Pourquoi ? Parce que cette formule donne lieu à une redistribution des plus inéquitables, à travers cinq canaux qui sont les suivants :

1) Une position de quasi-monopole pour les États authentiquement anglophones sur les marchés de la traduction et de l'interprétation vers l'anglais, de la rédaction de textes en anglais, de la production de matériel pédagogique pour l'enseignement de l'anglais et de l'enseignement de cette langue.

¹⁸ Cas de l'ambassadeur de France Hervé Bolot à Bucarest et maintenant ambassadeur au Vietnam.

¹⁹ C'est le cas du professeur Ivan Lavallée qui a permis la création de l'IFI de Hanoï et qui en a été ensuite écarté, mais les exemples du même type pullulent.

²⁰ Le rapport est disponible dans son intégralité à l'adresse : http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/rapport_Grin.pdf

2) L'économie de temps et d'argent dans la communication internationale des pays de langue anglaise, les locuteurs non-natifs faisant tous l'effort de s'exprimer en anglais et acceptant des messages émis dans cette langue de manière routinière, systématique et souvent passive.

3) L'économie de temps et d'argent pour les anglophones, grâce au fait qu'ils ne font plus guère l'effort d'apprendre d'autres langues.

4) Le rendement de l'investissement, dans d'autres formes de capital humain, des ressources que les anglophones n'ont plus besoin d'investir dans l'apprentissage des langues étrangères.

5) La position dominante des anglophones dans toute situation de négociation, de concurrence ou de conflit se déroulant en anglais.

« On voit mal », François Grin affirme dans son rapport, « au nom de quelle logique 23 des 25 États membres de l'UE devraient continuer à accorder aux deux autres²¹ un cadeau qui leur coûte, rien qu'au niveau du système éducatif, la bagatelle de plus de 26 milliards d'euros chaque année, d'autant plus que cet effort massif laisse la majorité des citoyens européens en situation d'infériorité ».

Le premier ministre britannique Gordon Brown l'a parfaitement compris. Son offensive récente, particulièrement en direction des Indes et de la Chine, répond à une volonté d'implantation accélérée et surtout **durable** de l'anglais avant que des facteurs négatifs croissants ne viennent s'y opposer. Les Indes présentent un terrain particulièrement favorable puisque l'anglais y bénéficie déjà d'un statut de « langue officielle associée », bien qu'il ne soit la langue maternelle de personne. L'idée de Brown est de rendre aux Indes la présence de la langue anglaise **irréversible** pour les avantages que cela présenterait pour les peuples authentiquement anglophones, Angleterre en tête.

Toutefois, le plurilinguisme est récemment devenu, **en principe et non dans les faits**, le cheval de bataille de Léonard Orban, commissaire aux langues officielles au sein de l'UE, mais un plurilinguisme qui fait l'amalgame entre les langues officielles des États membres avec des langues régionales, souvent moribondes, et les langues des immigrants, souvent non européennes et qui n'ont actuellement aucun statut particulier dans l'UE. C'est donner de l'eau au moulin du British Council qui, voyant bien le danger, prépare une contre-offensive consistant à faire imposer par les gouvernements des pays membres de l'UE l'anglais précoce obligatoire comme « meilleure passerelle » pour apprendre les langues étrangères. Le vrai danger est évidemment là. L'une des récentes propositions du rapport Attali, commandé récemment par le gouvernement français pour « libérer la croissance », en est l'illustration.

Il faut bien noter que Gordon Brown veut « faire le don de l'anglais au monde entier » en le présentant comme une sorte d'espéranto universel. Ce point est extrêmement important. L'anglais en effet a tendance à se répandre car tout le monde est amené à penser que tout le monde le parle. Si la Francophonie affiche la volonté de se revitaliser, elle doit, de manière indirecte, détruire cette croyance en faisant de manière sélective et restreinte la promotion d'un espéranto véritable tout en renforçant le rôle du français. On peut, comme nous allons le voir, fort bien concilier les deux.

DISCREDITER L'ESPERANGLAIS

²¹ Sous entendues l'Angleterre et l'Irlande.

Encore aujourd'hui, il est rare de lire un plaidoyer pour la Francophonie qui ne soit pas dégoulinant d'un humanisme artificiel et isolé des réalités des attaques et des rivalités journalières qu'elle subit. Ce rejet de voir la réalité en face, d'aborder de front le problème d'une concurrence conquérante et triomphante, qui s'appuie sur des principes simples, facilement communicables, ne peut qu'aboutir à une dégradation profonde du tissu francophone, un peu partout sur la planète. A l'intérieur d'un corps vivant, chaque partie ne se définit que par rapport aux autres parties. Il n'en va pas autrement à l'intérieur du corps social et d'une entité comme la Francophonie par rapport aux autres grands groupes linguistiques, par rapport aux autres associations transnationales fondées sur des intérêts communs. En d'autres termes, la Francophonie ne peut pas se définir dans un espace abstrait, isolé du reste, que ce soit dans ses principes de fonctionnement comme dans ce qui fonde réellement son existence. Ses grands principes comme ses idéaux ne peuvent être définis dans l'absolu seulement. La Francophonie ne peut exister que si elle prend en compte les autres structures physiques qui lui font concurrence ou qui la combattent plus ou moins ouvertement. Elle ne peut les ignorer. C'est pourquoi elle doit définir et affirmer avec véhémence sa place relativement au reste tout en la justifiant. Elle doit donc aussi prendre des positions fermes vis-à-vis d'un certain nombre de questions qui la concernent directement.

La langue française s'est répandue dans le monde pour des causes similaires à celles qui ont été responsables de la diffusion des autres langues internationales. Ces langues ont été imposées soit par coercition, c'est-à-dire par les conquêtes armées, par la volonté de pouvoirs centraux, par la colonisation ou le missionariat, mais elles ont été aussi quelquefois importées en toute liberté par des pays étrangers pour les cultures qu'elles véhiculaient et les connaissances qu'elles pouvaient apporter suivant les époques. La diffusion du français auprès de l'élite européenne du XVIII^e siècle relève largement de ce dernier phénomène. La diffusion de chaque langue internationale, c'est-à-dire parlée dans plus d'un pays à titre officiel, s'est appuyée sur une formule mettant en jeu des proportions variables de tous les facteurs précités.

Dans certains cas, la substitution linguistique a pu être totale ; d'autres fois, elle n'est que partielle quand on a affaire à des situations de bilinguisme ou de diglossie. Lorsque la substitution n'est pas totale, la langue étrangère ne peut se maintenir à titre officiel que si elle remplit au moins un rôle précis : lingua franca dans un pays morcelé en diverses communautés linguistiques, prestige international, utilité pour le commerce ou l'acquisition des connaissances et, enfin, pour partager une culture commune ou, au moins, certains de ses aspects, au sein d'une communauté présentant de fortes spécificités d'une originalité authentique. La Francophonie, en tant qu'entité globale, ne peut ressembler à aucune autre communauté ou réclamer une allégeance à d'autres communautés sans courir le risque de disparaître puisque, à l'exception des pays de la Francophonie du Nord, le français n'est pas, pour les autres pays francophones du Sud, langue maternelle de leurs habitants, quoiqu'il existe de nombreuses exceptions.

Cela veut dire que la Francophonie pourrait avoir un bel avenir devant elle si le français :

- demeure d'usage dans tous les domaines de la vie individuelle et sociale dans les pays francophones du Nord.
- demeure un véhicule de communication privilégié pour le transfert des connaissances nouvelles dans tous les pays de la Francophonie.
- demeure un moyen important pour faire des affaires et du commerce.

- demeure utilisé par un ensemble de pays pour prendre en concertation des positions originales et clairement non alignées sur des intérêts externes.

D'autre part, son principal concurrent, c'est-à-dire la langue anglaise, se répand parce que ses promoteurs la présentent comme un espéranto des temps modernes seul utilisable par des groupes hétérogènes et rassemblant de nombreuses nationalités. La Francophonie ne pourra survivre à long terme que si elle détruit une fois pour toutes cette croyance, qui la ronge et l'affaiblit de l'intérieur, en contestant la légitimité de cette affirmation et en prenant une attitude résolument correctrice à ce sujet. L'*espéranglais* ne saurait remplacer un espéranto authentique, qui a été conçu spécialement pour la communication internationale impliquant des groupes hétérogènes composés de natifs de langues fort diverses. L'espéranto ne peut être, en aucun cas, considéré comme « une autre langue quelconque ». C'est une langue artificielle qui est totalement régulière et dotée de structures grammaticales très simples et très puissantes et qui se maîtrise en dix fois moins de temps qu'une langue naturelle. De plus, elle est totalement neutre politiquement, l'espéranto n'étant la langue d'aucun groupe dominant.

Bien sûr, il ne s'agit pas de faire la promotion de l'espéranto à la place du français. **Il s'agit de remettre les choses à leur place** en déclarant que la tâche de faire l'acquisition, **en tant que langue étrangère**, de toute langue naturelle dans le but d'établir une **communication** avec des groupes hétérogènes rassemblant des langues maternelles appartenant à des familles totalement différentes est **une solution qui n'est ni rationnelle ni optimale**. Le cas ne se pose pas, bien sûr, si cette langue est déjà langue nationale ou langue officielle du pays où l'on vit. De plus, le choix d'un *espéranglais* pour un tel usage serait particulièrement absurde car c'est une langue totalement irrégulière qui, de surcroît, utilise une écriture non phonétique et qui, pour pallier une grammaire insuffisante, a développé des centaines d'expressions idiomatiques qui nécessitent un long apprentissage en milieu natif pour en faire l'acquisition. L'anglais est bien « la langue la plus facile à mal parler » comme l'affirment les linguistes eux-mêmes. A l'exception de quelques pays scandinaves²², partout, dans les pays non anglophones où l'on prétend pouvoir communiquer en anglais, on a davantage affaire à une bouillie de langage, un *pidgin* et, de toutes manières, à une langue terriblement appauvrie, et dont l'usage apparaît totalement artificiel. Ce fait, que les gens qui voyagent ne connaissent que trop bien, n'est cependant pas suffisamment souligné. Si cela n'était pas déjà suffisant pour rejeter l'*espéranglais*, on doit également dire qu'on ne peut résister à l'empire qu'en refusant et en invalidant ce qui permet à l'empire de s'étendre, et en donnant les bonnes raisons pour cela. La langue anglaise est le pilier central de l'empire du moment. La Francophonie ne peut rester neutre à son sujet, sous peine de se condamner à disparaître.

Anciennement basée sur un empire, la Francophonie a évolué aujourd'hui vers tout autre chose. La volonté qu'expriment un grand nombre de pays qui recherchent l'adhésion à cette organisation prouve son attractivité dans le contexte moderne où l'on désire de plus en plus se soustraire à l'influence de l'empire du moment pour des raisons qu'il est facile d'identifier. Aujourd'hui, de nombreux pays tapent à la porte de la Francophonie pour tenter une ouverture extérieure qui soit totalement dissociée de l'empire, des positions qu'il entretient et des idéaux qu'il véhicule. Les exemples sont nombreux. Par exemple, la création de la Sorbonne à Abou Dhabi correspond à une forte volonté des Arabes de se donner une ouverture à l'extérieur de l'empire. La demande pakistanaise d'une université de technologie franco-pakistanaise à Karachi relève de la même logique. De plus en plus, on prend conscience que l'ouverture à

²² En dépit du fait qu'ils donnent en général les apparences d'avoir une très bonne maîtrise de l'anglais, beaucoup de spécialistes scandinaves de la langue s'accordent pour dire que leurs compatriotes, quand ils utilisent l'anglais, « disent ce qu'ils peuvent et non ce qu'ils veulent ».

l'empire est synonyme de fermeture vis-à-vis des autres cultures et qu'elle limite l'accès à la connaissance, plutôt que de le faciliter. Il est clair que la Francophonie représente une alternative viable et sa force retrouvée ne pourrait que s'appuyer sur ce besoin. Une Francophonie succursale de l'empire, comme c'est de plus en plus le cas actuellement, ne représente AUCUN intérêt pour personne. Il ne s'agit pas de partir en croisade contre l'empire. Il s'agit pour la Francophonie d'affirmer haut et fort ce qui doit faire sa force tout en dénonçant le caractère fallacieux de tout ce qui contribue à nourrir et renforcer l'empire et la langue qu'il utilise, plus particulièrement. Il faut absolument vider la baudruche des prétentions que véhiculent les médias inféodés à l'empire, des idéaux fallacieux et des mythologies artificielles qu'il répand dans l'intérêt des pays qui sont en son centre, au détriment de leur zone périphérique.

EN CONCLUSION

La décadence est ce qui se produit quand, entre autres facteurs, la volonté des classes qui disposent du pouvoir politique et économique tombe en dessous de celle des classes dirigées. Le déclin de la Francophonie actuelle est clairement attribuable à ce phénomène qui affecte, sur cet aspect particulier, et à quelques exceptions près, l'ensemble des classes politiques en exercice dans les pays francophones du Nord, les cadres des grandes compagnies industrielles et une grosse partie de la classe dite "intellectuelle". Cette évolution n'est pas le fait du hasard. Elle a été très précisément dirigée et pilotée de manière subreptice par l'imposant mécanisme d'exportation culturel et linguistique déployé par les pays anglo-saxons tel que décrit dans ce remarquable ouvrage aujourd'hui oublié et intitulé : "La conquête des esprits", précédemment cité. Le succès de ce dispositif a été inversement proportionnel à celui de la Francophonie et la Francophonie ne peut l'ignorer ou le considérer avec neutralité car elle doit se définir par rapport aux autres grands ensembles de la planète, si elle doit survivre et, a fortiori, si elle affiche une volonté de revitalisation. Pour cela, elle doit répondre au besoin aujourd'hui largement ressenti de rassembler au sein des grandes aires linguistiques tous ceux qui veulent développer une vision du monde originale et des connaissances nouvelles qui soient susceptibles d'apporter une réelle contribution à l'humanité.

De nombreuses suggestions et propositions ont été faites dans cet article, comme à d'autres occasions, plus anciennes. A ce titre, l'ouvrage intitulé : "Quelle Francophonie pour le XXI^e siècle ?²³", qui rassemble les essais primés au concours Charles-Hélou, en 1996, n'a pas pris une ride et peut être facilement consulté pour application immédiate mais, après la conquête des esprits, leur reconquête s'impose. Les principes à mettre en œuvre pour une telle reconquête sont simples. Encore faut-il correctement les identifier. C'est ce que j'ai essayé de faire par le biais de cet article.

Charles Durand
Nice. Mars 2008.

²³ Collectif d'auteurs publié chez Karthala en 1997.